

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED

54



BULLETIN TRIMESTRIEL

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - A.N.C.A.P. - (Association sans but lucratif) à été fondée le 22 septembre 1968 à CHARLEROI. Ses Statuts ont paru au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, n°5697 et 5698.

Ces Statuts et les modifications peuvent être consultés au Musée des Chasseurs durant les heures d'ouverture.



SECRETARIAT : A.N.C.A.P.

rue de l'Alouette, 33
6000 - CHARLEROI
Tél. 071- 41.24.66

C.C.P. : 000-0199352-17

A.N.C.A.P.
rue de Loverval, 100
6071 CHATELET

REDACTION DU BULLETIN :

Monsieur Jean BOURG
rue Spinois, 144 Bte 6
6000 - CHARLEROI
Tél. : 071 - 32.04.75

Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus aux adresses ci-dessus.

N° 54

AVRIL 1986

CHASSEUR*un jour*CHASSEUR *toujours*

ORGANE OFFICIEL DE L'AMICALE NATIONALE DES
CHASSEURS A PIED * DER JAGERS TE VOET

**SOMMAIRE**

- Page 2 - Editorial .
- Page 4 - Nouvelle de M.F. MASSIN.
- Page 7 - Jubilé de Diamant.
- Page 10 - Journée de l'Amicale Nationale
le 22 mars 1986.
- Page 21 - Social.
- Page 22 - Suite du récit " La Campagne I4/I8
du Colonel A.E.M. PANHUYS.
- Page 33 - Chronique philatélique.
- Page 36 - Ceux qui nous quittent.

Editeur Responsable: Edmond BURTON, 370 rue
des Closières 6001
MARCINELLE.



Editorial

Après un an d'une lutte incessante pour le maintien du 2ème Chasseurs à Pied dans son intégrité de bataillon d'infanterie, notre Amicale doit cesser le combat.

Pas plus que les actions précédentes, les derniers recours aux plus hauts niveaux ne nous ont permis d'atteindre complètement notre objectif.

Du régiment artisan passionné de l'édification du Royaume de BELGIQUE et durement éprouvé dans les combats menés en 1830 et 1831 contre les Hollandais, il ne reste plus maintenant, qu'une Compagnie Indépendante. Celle-ci porte l'appellation : 2ème Chasseurs à Pied, joui des prérogatives de l'échelon " CORPS " (Régiment) et se voit confier la mission de perpétuer les traditions et l'ESPRIT des douzes Régiments de Chasseurs à Pied ayant existé.

Nous déplorons et nous soulignons l'extrême gravité que constitue la mentalité de ceux qui, ayant pouvoir de décision, font, par des réformes aux avantages discutables, primer la technique sur le moral. Comme s'ils ne savaient pas, oubliant l'expérience américaine au VIETNAM, que les armes les plus sophistiquées du monde ne sont rien, si elles n'ont pas des hommes hautement motivés pour les servir et si ces hommes ne sont pas soutenus, portés par l'amitié, la ferveur et la coopération du peuple qu'ils défendent.

Or, le 2ème Chasseurs à Pied était par excellence ce Régiment qui bénéficiait de cette amitié, de cette ferveur. Chéri par toutes les couches sociales de notre PAYS NOIR, il était un dénominateur commun entre l'Armée

et la NATION. A ceux qui l'ont diminué au point de mettre son existence à la merci d'une suppression de son armement spécifique, paraphrasant TALLEYRAND, nous dirions volontiers : " Ne pas l'avoir compris est pire qu'un crime, c'est une FAUTE! ".

C'est une faute politique qui sape les valeurs sur lesquelles s'appuie le PATRIOTISME car celui-ci n'est pas un vain sentiment cocardier et chauviniste, mais bien la fraternité qui doit unir les hommes d'une même NATION, et en particulier, celle qui lie un PEUPLE A SON ARMEE.

Toutefois, si petit soit-il, maintenant le 2ème Chasseurs à Pied RESTE ! Tout en souhaitant qu'il retrouve un jour sa GRANDEUR.

Nous assurons son nouveau Chef de Corps le Major CLOSSET de tout notre appui, pour lui permettre de compenser par le dynamisme de son action et celle de ses Chasseurs, la perte de rayonnement dans la population que leur inflige cette réduction d'effectif.

Nous l'invitons avec ses hommes, à se montrer le plus fréquemment possible au PAYS NOIR, afin que les liens affectifs entre eux et notre région, soient contre vents et marées fermement maintenus.

;;*;*;*;*;*;*;*;*;*;*;*;*;*;*;





Nouvelle *

Une Légende,

Ca Vient Comment ?

De quoi peut-on bien parler avec un sergent-major ?

J'ai bien dit d'un sergent-major avec des très-fles tarabiscotés tout plein les manches qu'on ne savait plus bien où elles commençaient ni si elles finissaient au détour des moustaches, quand nous avions des casernes, des charrois, une odeur de crottin, des clairons et un corps de garde. Un corps de garde ! Ah ! elle est bien bonne. Va savoir qui sait encore ce que c'est ?

Quelle époque ! Voilà qu'il faut tout expliquer avec des mots qui n'ont plus le même sens, sauf pour le sergent-major et moi-même plus une paire de rescapés qui savent de quoi on cause. Les autres, d'à présent, qu'est-ce qu'y s'en foutent !

D'abord, à la réflexion, celui à qui je pense était sergent, sans plus qu'instructeur. C'était déjà assez pour qui n'est que matricule I26/72392, classe 29. " A vos rangs, fixe ! Et le petit doigt à la couture du pantalon. Rompez ! ". Voilà que je déraille encore et c'est chaque fois pareil lorsque je me retrouve, fut-ce en mémoire, dans le carré de la caserne ou dans un couloirs longeant chaque chambrée par section d'une Compagnie.

Je le revois. Un beau gars allant son

mètre quatr-vingts, costaud, noir de cheveux, le teint clair, souvent tête de convoi et, à pied, l'arme portée, ça avait une fière allure. Son prénom, Arsène. Les nôtres, de sergents, à la 6ème, n'ont que des noms : Vernaille, Deschamps, Piette ...

Oui, au fond, sergent-major, pourquoi n'est-ce pas d'eux que l'on parle, puisqu'on les a connus de plus près, jusqu'en 1940 ? Puis, ça se perd. On les perd. Le régiment se perd et on devient bête et vieux jusqu'au jour où l'on se rend compte que personne ne sait plus qui fut chasseur à pied, ce qu'il était, ce que FUT le 2ème Régiment des Chasseurs à pied.

Tu te rends compte, Arsène, ne pas savoir comment ça grouillait au-dessus du Parc, ignorer qu'un bon millier de jeunes gens sillonnaient, manoeuvraient sur la plaine allaient, venaient de la caserne et que toi, Arsène, deux fois plus tôt levé que les conscrits, rasé et frais luisant de net, tu allais trimbaler, au pas, ces petits freluquets ou autres mal léchés car toi, tu l'as, la cadence du 2ème.

Et puis encore, lequel de 2ème ?
Celui de 1929 ? de 1932 ? de 1939 ?
car, après, faut chercher. On le retrouve derrière un écusson, un brigade, quelque chose qui rappelle mais jamais tout à fait. D'accord Arsène, toi tu le sais, le 2 c'est le 8 qui fut parfois 5. L'appellation d'origine, c'est comme le vin, il y a le millésime. Et puis, toi-même, devenu adjudant, commandant comment veux-tu que mon sergent-major à moi s'y retrouve dans ce mic-mac où, pour finir, il n'y a plus rien, plus de plaine, de caserne, de régiment. Mais nous, Arsène, nous savons bien que cela a existé, que tout cela a servi vibré - " A la garde, sergent! A la garde ! A droite alignement. Garde à vous ! Clairon...

le Colonel ... Présentez arme ! " .

...
 Tu vois sergent-major, les souvenirs
 c'est pas toujours bon à remuer.

Là, où je suis, dans un village qui ne
 m'est rien et où l'on laissera ses os, j'ai
 retrouvé l'ancien - l'alter ego comme on dit,
 par hasard, comme si nous le devions, pour
 la section, le groupe, la compagnie, le nom,
 toujours " fout'fout' " .

Oui, qu'il m'a dit en montrant des
 photos du canal Albert, ici, c'est Vandepoele.
 Non ! ce n'est pas Debauche. On fignole son
 trou, avant l'attaque...

Un grand silence où les trente ans se
 cognent pour se retrouver devant eux : deux
 vieux qui se souviennent.

- Tu sais, commence-t-il pour s'arrêter et
- puis reprendre, je t'en ai voulu, de ne
- pas y être, ... avec moi, alors,...
- Mais allais-je définir ... je n'aurais pu,
- puisque ...
- Je sais me coupa-t-il, en me fixant de
- guingois.
- Mais quand même crut-il ajouter.

Pour ce taiseux, il avait tenu ça pen-
 dant quarante cinq ans dans sa poitrine.
 Esprit de corps ... Quoi ?

Qu'en penses-tu sergent-major ?

Il en faut du temps pour comprendre
 et apprendre...

M.F. MASSIN

Milicien I26/72392.

* * * * *



Jubilé De Diamant.

Anticipant de quatre mois, nous avons, lors de notre banquet annuel, fêté notre AMI Arsène JUGNON en lui remettant la plaquette de notre Amicale pour le 60^{ème} anniversaire de son incorporation au 2^{ème} Chasseurs à Pied.

C'est en effet, du 16 août 1926 que date cette incorporation comme candidat sous-lieutenant d'infanterie de réserve, grade auquel il fut promu le 1er janvier 1936. C'est toujours au 2^{ème} Chasseurs à Pied qu'il sert pendant la mobilisation en 1939 et pendant la campagne des dix-huit jours, mais cette fois en qualité de lieutenant d'administration de réserve.

En novembre 1940, on le retrouve avec d'autres Chasseurs à l'Armée Secrète dans les rangs de laquelle il participe à la guerre de l'ombre. L'après-guerre le voit effectuer de nombreux rappels, être nommé successivement Capitaine d'Administration (26 mars 1946) et Capitaine en premier d'Administration (26 mars 1952) pour terminer sa carrière d'officier de réserve le 1er juillet 1960 par limite d'âge.

Cette démobilisation définitive n'est toutefois qu'administrative, car l'esprit et le coeur de notre ami ne se détachent jamais du 2^{ème} Chasseurs.

Il garde constamment le contact avec celui-ci. A chaque célébration des fastes régimentaires, on le revoit, fidèle et toujours animé de cet esprit de service dont il ne s'est jamais départi. C'est cet esprit "Chasseur" qui le pousse à reprendre, il y a quelque dix ans, au sein de notre Conseil

d'Administration, le poste de trésorier alors vacant.

Depuis, il gère nos finances avec une efficacité et un dévouement jamais démentis. Nous lui devons beaucoup et lui souhaitons en lui réitérant nos félicitations de nombreux autres jubilés où nous pourrons lui témoigner toute notre amitié et notre reconnaissance.

* - * - * - * - * - * - *



Notre Jubilaire Mr JUGNON Arsène, congratulé par notre président.





Congratulé par Madame COLIN.

Ouverture de l'Assemblée.



JOURNEES DE L'AMICALE NATIONALE

DES CHASSEURS A PIED LES 21 ET 22

MARS 1986 .

Le 22 mars 1986.

La journée de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied s'est déroulée à CHARLEROI, dans une ambiance bien " CHASSEURS ".

La veille, à la Pelouse d'Honneur du cimetière de CHARLEROI-NORD, une délégation du Conseil d'Administration était venue rendre un hommage fleuri sur les tombes du Commandant Jean BOURG, président fondateur de l'Amicale et de Monsieur Robert COLIN, président de l'Amicale.

Madame COLIN et son fils Jacques accompagnaient la délégation, des fleurs furent déposées par Monsieur BURTON vice-président au nom de l'Amicale et par Monsieur DUCHENE au nom de Monsieur HARMEGNIES notre président d'honneur.

+ + + + +

HOMMAGE AUX MORTS.

Ce samedi matin, dès dix heures, le Conseil d'Administration au complet, conduit par le Colonel e;r; BURTON, notre vice-président, honorait d'un dépôt de fleurs le monument des 1er et 4ème Chasseurs I9I4-I9I8

en bordure du Parc ASTRID rue Willy ERNST ainsi qu'au Mémorial TRESIGNIES devant l'ancienne Caserne du 2ème Chasseurs à Pied.

Nous y avons rencontré les échevins VANDERMEIREN et DAELLEMANS d'EPPEGEM-ZEMST, Monsieur ROME président de la Fraternelle des 1er et 4ème Chasseurs 1914-1918 et Monsieur DERMINE secrétaire, les Colonels DELVOSAL et WIAME, anciens Chefs de Corps, du Major CLOSSET et d'une délégation du 2ème Chasseurs venus de SIEGEN, Monsieur VOGLAIRE, président de la Fraternelle de la Brigade PIRON, Monsieur CNAEPKENS représentant la section N.S.B. d'Eppegem avec son drapeau, celui du 5ème Bat. de Fu, la délégation de la F.N.C. de CHARLEROI, des mères et veuves de guerre conduite par Madame LAPRAILLE.

Après cet hommage, tout le monde se rendit à DAMPREMY, au Centre Culturel et Sportif FOURCAULT où devait avoir lieu l'assemblée générale.

ASSEMBLEE GENERALE.

Dès II heures, chacun se retrouve dans le cadre luxueux du Centre FOURCAULT, où pendant que les dames étaient reçues au Centre d'accueil, les Chasseurs devaient tenir leur assemblée générale sous la présidence de Monsieur JUGNON doyen d'âge du Conseil d'Administration.

Monsieur JUGNON souhaita la bienvenue aux participants et demanda d'observer une minute de silence à la mémoire des 22 membres de l'Amicale décédés depuis le 16 mars 1985 jusqu'à ce jour, le secrétaire de séance donne connaissance de cette longue liste.

NOMINATION DU PRESIDENT.

Le bureau n'ayant reçu aucune candida-

ture à la date du 1er mars, Mr JUGNON présente au nom du Conseil d'Administration, la candidature du Colonel e.r. BURTON E. vice-président.

Après un vote secret, celui-ci est nommé par 112 voix sur 114. Le Colonel BURTON très applaudi prend la présidence et remercie tous les participants pour leur marque de confiance à son égard.

Les rapports du trésorier, des vérificateurs et du secrétaire sont admis à l'unanimité.

Le Colonel DELVOSAL expose les buts de l'action Patrimoine. (voir texte page N°13).

- 1.- Trouver un système pour restaurer, valoriser et compléter le Patrimoine.
- 2.- Les moyens employés.
- 3.- Le financement.
- 4.- Fond de roulement.

REELECTION DES ADMINISTRATEURS.

Tous les administrateurs sortants et rééligibles, sont réélus et le Colonel DELVOSAL est nommé Administrateur en remplacement de Monsieur COLIN décédé.

INTERVENTION DU COLONEL WIAME.

Le Colonel WIAME intervient et fait un exposé très détaillé au sujet de la suppression du 2ème Chasseurs à Pied comme Bataillon anti-char et sa transformation en Compagnie Missile indépendante de la 17e Brigade, celle-ci par décision du Ministre de la Défense Nationale reprend les traditions du 2ème Chasseurs à Pied. (voir texte page N° 15.)

Après interventions des Colonels WALEM et GENDARME sur le même sujet, le Colonel CHASSEUR propose la création au sein de l'Amicale d'une Commission chargée de rédiger l'

histoire complète du 2ème Chasseurs à Pied

repreuant non seulement les données du service historique de l'Armée, mais aussi les faits marquants de la vie du Régiment en temps de Paix. Sa proposition est admise, le président le charge de recruter les membres de cette Commission.

Le Colonel BURTON remercie le Colonel WIAME pour son exposé et les membres de l'Amicale pour leurs interventions.

L'assemblée est levée à 13 heures.

* - * - * - * - * - * - * - *

INTERVENTION DU LT - COLONEL DELVOSAL.

LE BUT DE L'ACTION " PATRIMOINE ".

- Restaurer, valoriser, compléter le Patrimoine
- en se fixant pour objectif, qu'un cheminement à travers le Musée doit évoquer le PASSE
- de façon telle, que cela permette de tirer des leçons pour le PRESENT.

LES MOYENS EMPLOYES.

=====

- Prospection en brocante, chez les archivistes
- ou sur les marchés aux puces, mais aussi
- dans les milieux de collectionneurs en vue
- d'acquérir ce qui permet d'atteindre le but poursuivi.

OU EN SOMMES-NOUS.

=====

- La prospection tous azimuts, cela marche.

- Le réseau d'information s'étoffe.
- Les possibilités d'acquisition sont fréquentes.
- Un bon niveau d'expertise est atteint, grâce
- aux conseillers bénévoles dont on s'est
- assuré le concours : Mr C. FEYS et Mr J. ARMANELLI. Bon nombre d'acquisitions ont
- été réalisées pour notre patrimoine.

FINANCEMENTS

FONDS DE ROULEMENT:

- Le Conseil d'Administration s'est fixé un
- an pour juger de son fonctionnement, un dé-
- compte détaillé lui est transmis périodi-
- quement.
- Acquisitions au profit d'autres unités s'ef-
- fectuent avec une marge bénéficiaire pour
- amortissement des frais consentis pour
- notre patrimoine.
- Encadrement (sujets, cadres, travail)
- bénéfice substantiel pour notre patrimoine.
- Personnel clé : Wig.CDR. Springett.
- Equipement et outillage professionnel.

VALEUR DU SYSTEME.

- N'est rentable que si le travail se fait
- globalement pour nous et pour les unités et
- organismes de l'Armée. Celles-ci sont les
- IC - IGr - 5Li - 6Li - 8Li - 9Li - 2Cy -
- 2G - 4Li - 3Li - 4Ch - Ch ETBL - IA - I7Ra
- qui tous ont remercié l'A.N.C.A.P. pour
- son action.
- Toute la récolte et les échanges se font au
- profit du Patrimoine des Unités.
- Notre patrimoine a priorité et y trouve son
- compte.

FOND DE ROULEMENT:

- Le fond de roulement est indispensable, il
- faut savoir attendre avant de placer les
- objets intéressants. De toute façon, c'est
- un bon placement.

* - * - * - * - * - * - * - *

INTERVENTION DU LT - COLONEL WIAME.

NON LE 2 CHASS N'EST PAS MORT....

- . Lorsqu'au mois de juillet 1985, le ministre
- . de la Défense Nationale annonça qu'il enté-
- . rinait les propositions de restructuration
- . de la Force Terrestre, le sort du 2ème Chas-
- . seurs à Pied était scellé : les bataillons
- . antichars de brigade seraient dissous dans
- . un proche avenir.
- . Cette décision, expédiée dans un train d'
- . affaires courantes, fut d'autant plus mal
- . reçue que de fallacieuses promesses, faites
- . à l'Amicale des Chasseurs à Pied, avaient
- . fait germer l'espoir de surseoir à l'exé-
- . cution de cette mesure qui frappait de plein
- . fouet un des plus vieux bataillons de l'
- . Armée Belge.
- . Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est
- . offerte pour remercier l'Amicale Nationale
- . des Chasseurs à Pied pour l'opiniâtreté
- . avec laquelle elle mena, durant de longs
- . mois, le combat pour la sauvegarde du dernier
- . des bataillons d'active de Chasseurs. Même
- . si la lutte n'a pas été totalement couronnée
- . de succès, elle n'a pas été vaine.
- . L'Amicale des Chasseurs à Pied a forcé l'ad-
- . miration de tous par la dignité dont furent
- . empreintes toutes ses interventions; par la
- . détermination qu'elle manifesta dans son
- . combat pour informer et sensibiliser tant

- . l'opinion publique que les hommes politiques
- . de toutes obédiences; par la cohésion dont
- . firent preuve ses membres dirigeants.

- . NON, votre engagement n'a pas été vain, il
- . a permis de sauver l'essentiel : LE 2ème
- . CHASSEURS A PIED. Vous avez acquis le respect
- . que l'on n'accorde qu'à ceux qui se sont
- . vaillamment battus.

- . Depuis le 30 janvier 1986, le 2 Chasseurs a
- . cessé d'exister en tant que bataillon. L'
- . autorité militaire a décidé que la nouvelle
- . compagnie antichar de brigade garderait l'appellation 2 Chasseurs à Pied et serait garante
- . du maintien des traditions. Pourtant,
- . d'aucuns hésitent à cautionner cette situation de fait et déplorent que le 2 Chass.soit
- . ramené à la portion congrue d'une compagnie
- . indépendante.

- . Je ne voudrais pas entamer ici, un débat
- . sur ce sujet, je demande simplement aux
- . détracteurs de réfléchir à quelques questions.

- . Aurait-il été préférable que le 2 Chass soit
- . dissous et qu'il n'y ait plus d'Unité de
- . Chasseurs à Pied parmi les Unités d'active ?

- . La valeur d'une unité et de ses traditions
- . est-elle liée à l'importance de ses effectifs ?

- . Serait-il concevable que l'on conteste la
- . qualité de Chasseur à ceux-là, qui depuis
- . des années, arborent fièrement sur leurs
- . bérets, la devise
- . " TRESIGNIES NOUS TE SUIVONS " ?

- . Je puis vous assurer que tous les Chasseurs
- . que j'ai eu l'honneur de commander sont
- . reconnaissants à l'Amicale pour la détermination avec laquelle elle a défendu le droit
- . à l'existence du dernier des bataillons de
- . Chasseurs d'active.

- . Toutefois, je suis tout aussi formel pour

- . affirmer que ces mêmes Chasseurs ne comprennent pas que d'autres Chasseurs, au demeurant soucieux de perpétuer et de développer l'esprit et les traditions des Chasseurs à Pied, ne puissent mettre en doute leur authenticité uniquement parce qu'une restructuration a réduit leurs effectifs.
- . Avant de vous faire part des mesures qui ont été prises pour assurer la sauvegarde du patrimoine matériel du bataillon, je voudrais décrire les principes qui ont prévalu lors de la dissolution du bataillon.
- . Les effectifs étant réduits de moitié, le premier objectif a été d'affecter le personnel excédentaire dans des unités et dans des fonctions répondant aux aspirations de ceux qui devaient nous quitter.
- . Des directives suffisamment souples, émanant des autorités militaires ont permis de réussir cette première opération.
- . Doter la compagnie d'installations lui permettant non seulement de travailler dans de bonnes conditions mais aussi d'assurer, sans nostalgie excessive, la pérennité des traditions fut le deuxième objectif.
- . Le 2 Chasseurs à Pied reste caserné à SIEGEN, au quartier PEPINSTER.
- . Des difficultés budgétaires retardent toutefois les réalisations projetées pour adapter les infrastructures aux besoins de la nouvelle unité.
- . Espérons qu'une solution acceptable sera trouvée dans un proche avenir.
- . Enfin, l'objectif principal fut d'assurer la continuité en adaptant progressivement les nouvelles structures et en évitant toute précipitation de façon à réduire l'impact psychologique de la dissolution afin de

- . permettre à la nouvelle unité d'être à même
- . d'assurer d'emblée ses missions opération-
- . nelles.

- . A la lecture de ce qui précède, il apparaît
- . clairement que la conservation du patrimoine
- . ne pose pas de problème. Même si le mot
- . bataillon a disparu de l'appellation, le 2
- . Chasseurs à Pied existe et assure la garde
- . tant de son glorieux drapeau que des objets
- . du patrimoine.

- . Toutefois, afin de ne pas rendre les options
- . actuelles irréversibles, un inventaire
- . complet des biens appartenant aux diverses
- . catégories officiers, sous-officiers et vo-
- . lontaires a été effectué. Cet inventaire a
- . été remis au Conseil d'Administration de
- . l'Amicale afin que celle-ci puisse remplir
- . son rôle de mémoire collective.

- . Une salle de tradition, érigée dans les
- . nouvelles installations, a été créée dans
- . le but de garantir la conservation du
- . Patrimoine - Relique du Drapeau, Tableaux,
- . Fanions, Challenges, Tenues de tradition,
- . et même si possible de mettre ces objets en
- . valeur.

- . Les divers challenges et trophées remis à
- . l'occasion des fastes annuels gardent toute
- . leur signification :

- . Trophée du meilleur Chasseur de l'année,
- . offert par l'Amicale Nationale des Chasseurs
- . à Pied.

- . Trophée omnisport offert par Monsieur G.
- . WARMONT.

- . Trophée du meilleur équipage MILAN par l'Adj
- . Chef DELVAUX.

- . Trophée du meilleur instructeur, offert par
- . le Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL.

- . Seul le trophée du meilleur équipage JPK a perdu sa raison d'être.
- . Il appartient à l'Amicale, soit d'offrir ce challenge au 2 Chass qui pourrait le conserver dans la salle de tradition parmi les objets rappelant la défunte compagnie JPK;
- . soit de redéfinir son but en tenant compte des structures actuelles de la compagnie antichar.
- . NON, LE 2 CHASS N'EST PAS MORT . . . C'est dans l'adversité que l'on compte ses amis.
- . Nous devons tous ensemble nous tourner résolument vers l'avenir et nous unir pour aider la jeune compagnie à assumer sa tâche de gardienne des traditions.

VIVE LE 2 CHASSEURS A PIED.

Lieutenant-Colonel WIAME M.

Ancien Chef de Corps.

;;*;*;*;*;*;*;*;*;*;*;*;*;*;*;

BANQUET FRATERNEL.

=====

Vers 13H.30, un banquet rassemblant environ deux cents Chasseurs et leurs familles eut lieu dans la grande salle du Centre FOURCAULT.

Au début de celui-ci, le Colonel BURTON, notre nouveau président de l'Amicale, remercie Monsieur le bourgmestre Jean-Claude Van Cauwenberghe pour sa présence parmi nous.

Le bourgmestre prenant la parole annonce que le Collège echevinal a décidé de faire effectuer aux frais de la Ville, les travaux d'aménagement pour l'installation du Musée des

Chasseurs dans le PORCHE D'ENTREE de la Caserne TRESIGNIES.

Il donne ensuite lecture de la lettre reçue de la Maison Militaire du Roi en réponse à la demande remise à Sa Majesté lors de sa venue à CHARLEROI, au sujet de la dissolution du bataillon du 2ème Chasseurs à Pied.

Le président remercie le bourgmestre au nom des membres de l'Amicale et salue ensuite les personnalités présentes.

Outre Mr Van Cauwenberghe, Mr G. War-mont notre premier membre d'honneur, Mr Vander-meiren, Mr Daelemans et Madame échevins d'Eppegem-Zemst, le Général Van Maldereq, les Colonels Delvosal, Wiame, Walem, Chasseur et Gendarme, le Major Closset commandant le 2ème Chasseurs, Mrs Rome, président de la fraternelle des 1er et 4ème Chasseurs à Pied, et Mr Dermine secrétaire, le Colonel Buchin commandant la région Hainaut-Namur de la gendarmerie, Mr D'Haese président de la fraternelle du 5ème Bat Fu., Mr Roger Rosart, président de la fraternelle du 10e Bat. Fu., une délégation du 12ème Bon Fu. conduite par ses vice-présidents Wauthier et Baijot, la délégation F.N.C. de Bierghes conduite par Mr Marchand président, Mr Rousseau président de la C.L.A.P. et président F.N.C. de Charleroi, Mr Courteville, président de la F.N.C. de Gilly, Mr Cnaepkens de la N.S.B. d'Eppegem, Mr Coliche secrétaire Régional et local de la F.N.C., Mr Charlier président de la F.N.C. de Dampremy, Mme Lapraille présidente U.R.M.V.G., Mr l'aumônier Embrechts et l'abbé Ulenaers.

Le président remercia les généreux donateurs pour notre tombola, ainsi que Mlle Lucas l'organisatrice de celle-ci qui se dévoue également à la confection du " COR DE CHASSE ".

Il remercie aussi l'équipe qui se dévoue pour la réussite de cette journée "Chasseurs".

* Social ... *

OFFRE D'EMPLOIS.

=====

La Compagnie d'Assurances Vie " LES PAYS BAS I870 ", engage des jeunes gens ayant terminé leurs études.

Niveau souhaité : Humanités ou Universitaire. Le diplôme n'est pas requis. Les tests que doivent subir les candidats le remplaceront et seront déterminants.

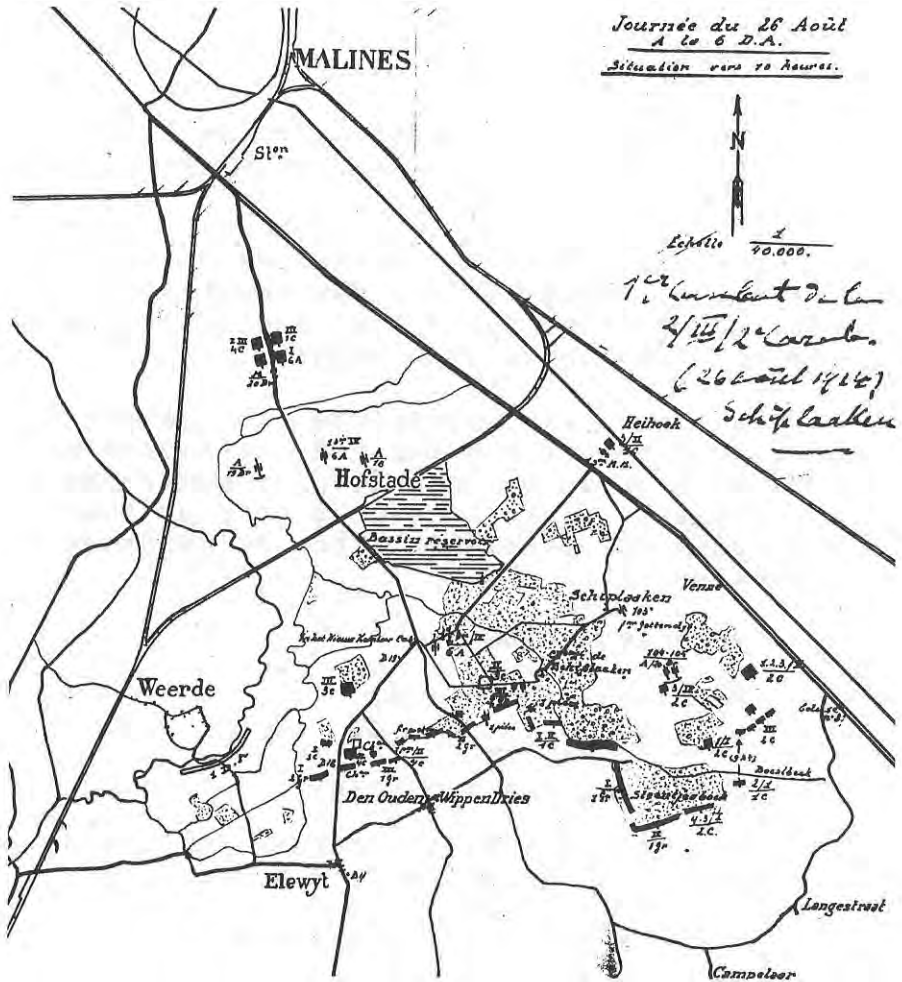
La formation spécifique est assurée par la Compagnie. Nos membres intéressés par cette offre pour eux-mêmes ou un membre de leur famille, peuvent s'adresser pour tous renseignements complémentaires et dépôt de candidature à :

Mr DUHOUX Edouard,
 Résidence ARLINGTON,
 Avenue Astrid, 4B A/I
 6100 MONT SUR MARCHIENNE.

Tél: 071 - 439114; en faisant état de leur qualité de membre de l'A.N.C.A.P.

* * * * *





Plan de la journée du 26 Août, récit repris page 10 du Cor N° 53.

CHER AMI LECTEUR ..VOICI LA SUITE DE LA RUBRIQUE:La Campagne 1914 - 1918 .le 2e chasseurs a pied .DU 8 Août au 17 Octobre 1915.

Repos à la PANNE où un bombardement par avion coûte au Régiment : 14 tués et 15 blessés.

A partir du 5 octobre, l'E.M.R.T, les II, III et IV cantonnement dans la région ISENBERG-WULVERINGHEN, le I restant à la PANNE comme garde-côte.

DU 17 Octobre 1915 au 25 Mai 1916.

SECTEUR DE RAMSCAPELLE.
 =====

La 5 D.A. relève la 4 D.A. dans le secteur de RAMSCAPELLE; le 2ème Chasseurs devant les fermes "Violette et Groote-Hemmo". Plusieurs raids sur RYCKENHOOK et DAVERDYK sont vaillamment repoussés.

PERTES: 2 officiers tués

102 troupes (16 tués
 (85 blessés
 (1 disparu.

DU 25 Mai au 16 Juin 1916.

Le Régiment est relevé et passe au repos à BRAY-DUNES et LA PANNE jusqu'au 5 Juin. De cette date jusqu'au 16 Juin, la D.A. passe en réserve dans la région de CROMBEKE-ROUSBRUGGE.

Du 16 Juin 1916 au 9 Février 1917.

SECTEUR DE BOESINGHE.

Le Régiment occupe le secteur de BOESINGHE, gardant alternativement les sous-secteurs de HET SAS et de STEENSTRAAT.

Le 28 décembre 1916, les Régiments sont dédoublés; la 14^o Brigade est constituée par le 2^o Chasseurs et son dédoublement, le 5^o Chasseurs.

Le 1er Février 1917, le Major GONZE prend le commandement du 2^o Chasseurs et le cède le 3 au Major A.E.M. PANHUYS.

PERTES: 5 officiers blessés.

369 troupes (69 tués
(1 mort par asphyxie
(287 blessés
(12 gazés.

DU 9 Février au 1er Avril 1917.

Le Régiment passe au repos à LEYSELE et environs.

Du 1er Avril au 5 Mai 1917.

SECTEUR DE NIEUCAPELLE.

Le 2^o Chasseurs occupe le secteur de NIEUCAPELLE.

PERTES : 5 troupes blessés.

DU 5 Mai au 11 Juin 1917.

Le Régiment passe au repos à BRAY-DUNES
et ADINKERKE.

Du II juin au I9 Juin I9I7.

SECTEUR DE DRIE-GRACHTEN.

=====

Occupation du secteur de DRIE-GRACHTEN
jusqu'au I9 seulement, date à laquelle la D. A.
est relevée et passe en réserve en vue de l'of-
fensive prochaine des FLANDRES.

PERTES: I troupe tué
2 troupes blessés.

DU 20 juin au I4 Novembre I9I7.

Après un séjour en FRANCE, (Bourbourg extra-
muros), le 2° Chasseurs quitte cette région le
I4 Juillet pour aller occuper la zône ISENBERGHE-
LEYSELE; chaque nuit, il envoie des reconnais-
sances topographiques dans la région marécageuse
de RILLE, en vue de l'offensive en coopération
avec la 6 D.A.; la I4° brigade devant assurer
la liaison avec les Français. Nos troupes parti-
cipent en secteur français à la réfection des
routes en zône bombardée. (2 tués).

Le moral de nos troupes est superbe, nos
hommes attendent avec impatience le jour où
ordre sera donné d'enlever la crête de CLERCKEN.
Tous les travaux préliminaires à cette fin sont
achevés, mais l'opération ne se réalise pas.

DU I4 Novembre I9I7 au 23 Mars I9I8.

SECTEUR DIXMUDE.

La 5 D.A. occupe le secteur de DIXMUDE, où
les Allemands se vengent des nombreux et violents
tirs de destruction subis à l'occasion de la
préparation de l'offensive des FLANDRES.

SECTEUR DE NIEUPOINT.

=====

Le 5 Août 1918, la 5 D.A. tient le secteur de NIEUPOINT, la 5 D.I. en réserve, le 2° Chas. à LA PANNE.

Le 26 Août 1918, la 5 D.I. entre en ligne, le 2° Chasseurs à NIEUPOINT-BAINS. Sa mission bien que défensive n'en sera pas moins très pénible à partir du 22 Septembre 1918; en vue de l'offensive la D.I. étend démesurément son front, et le Régiment occupe à lui seul, tout le secteur compris entre la mer et NIEUPOINT-VILLE. Nombreuses reconnaissances hardies sur les digues devant un adversaire tenu en éveil; le 2° Chasseurs effectue en outre, de multiples raids vers LOMBARTZYDE et l'HUITRIERE. (prisonniers). L'ennemi mis en émoi par nos harcèlements constants, riposte journellement par de sévères bombardements, fréquemment à gaz sur nos voies de communication notamment.

Nos pertes sont à la date du 16 Octobre 1918.

| | |
|----------------------|---------------------|
| 5 officiers (3 tués | 30 troupes (6 tués |
| (2 blessés | (20 blessés |
| | (4 gazés. |

REMARQUE: Le Régiment est resté en secteur sans discontinuer pendant 52 jours.

DU 17 Octobre au 11 Novembre 1918.

O F F E N S I V E .

=====

Le 17 Octobre 1918, ayant reçu l'ordre d'attaque attendu depuis longtemps, le 2° Chasseurs franchit définitivement l'Immortel YSER, occupe à 6 heures, LOMBARTZYDE et talonnant l'adversaire, atteint MIDDELKERKE, puis MARIAKERKE pour arriver vers 14 heures, aux portes d'OSTENDE où il est reçu par une population enthousiaste en dépit d'un dernier

et sévère bombardement ennemi.

Peu après, leurs Majestés le ROI et la REINE débarquent à OSTENDE et sont l'objet d'ovations délirantes.

De nombreuses batteries sont abandonnées par l'adversaire ainsi qu'un butin important.

Le 18 Octobre 1918, le III/2 Ch. est chargé de nettoyer la côte au-delà du canal OSTENDE-BRUGES.

Le 19 Octobre à 4 heures, le Régiment quitte OSTENDE (émotion réconfortante).
Objectifs : IE I DUDZEELE,
----- Le II ST. PIERRE (BRUGES) où ils cantonnent. Le III atteint ce même soir, HEYST, KNOCKE et WESTCAPELLE.

Le 20 Octobre, les I et II vont cantonner à SYSSEELE, tandis que le III a reçu la mission de nettoyer la zone côtière jusqu'à la frontière hollandaise et cantonne à MOERKERKE.

Le 21, mêmes cantonnements, le III achevant sa mission.

 Combats Sur Le Canal De
 =====

Dérivation De La LYS.
 =====

Le 22, le Régiment relève le 3 Chas. devant le Canal de dérivation de la LYS (Bne 24 Ronselestraat), dont les Allemands gardent solidement les deux rives.

Le 23, après un violent bombardement, une attaque ennemie, forte de 300 hommes sortant

de VELDEKENS, est refoulée par nos GRAND'GARDES.

Le 25, nos troupes réalisent quelques progrès vers le canal, et ce, en dépit de deux contre-attaques dirigées vers LEYSCHOOT et OOSTWINKEL; prise: nous vaut identification de l'ordre de bataille adverse devant notre front.

Le 26, notre Peloton de Patrouilleurs exécute avec brio, un raid sur RONSELESTRAAT et ramène dans nos lignes 7 prisonniers et 1 mitrailleuse; 2 contre-attaques ennemies échouent. Nos gains de terrain vers le canal s'accroissent.

Le 27, toute notre ligne effectue une avance de 200 mètres vers le canal et ce, sans concours d'artillerie. La IO^e progresse de 300 mètres à LANGESTRAAT. Front général atteint : ligne à 100 mètres environ du canal.

Le 28, le Régiment passe en réserve de la 5 D.I. et va cantonner jusQU'AU 2 Novembre à SYSSEELE.

Le 2 Novembre, les I et III/2 Ch. précédé de la D.C., forment l'avant-garde de la D.I. Itinéraire jalonné par BALGERHOCK, atteint à 17 heures, EECLOO-LOMBEKE. Le II/2 Ch. fait partie du corps principal.

Combats sur Le Canal Gand-Terneuzen =====

Le 3, le III en avant-garde, précédé de la D.C., marche sur OOST-EECLOO; les I et II au corps principal. Vers 10 heures, la D.C. est arrêtée devant une forte résistance de l'ennemi occupant ERTVELDE-OT STOEPE.

Ordre est donné au I/2 Ch. de se porter vers TRIEST, DE KATTE et d'agir en liaison avec le III/2 Ch. chargé de vaincre la résistance

STOEPE-ERTVELDE. Mission de la D.C. est terminée.

A 16 heures 30', le III aidé du Peloton de Patrouilleurs, conquiert de haute lutte, STOEPE et ERTVELDE, maîtrisant plusieurs nids de mitrailleuses, fait des prisonniers et atteint à la nuit tombante, les derniers couverts EST de ces agglomérations.

Le I,, entré en ligne à la gauche du III occupe DE KATTE. Le II en réserve, cantonne à TORREKEN.

Le 4 novembre, l'avance des I et III continue malgré la ténacité de l'ennemi. La 9° Cie conquiert RIEME à pied, mais est obligée de s'arrêter devant la butte très fortement organisée, bordant le canal de TERNEUZEN. Une puissante contre-attaque allemande est repoussée. La II° Cie à la gauche du III, malgré les feux de flanc partant de la butte de RIEME, parvient à occuper la rive Ouest du canal; elle est bientôt rejointe par le IO° Cie opérant au centre du bataillon. Le I a de son côté, continué sa progression, mais il est à son tour, arrêté devant la station de SALZAETE. (Prisonniers du 2 R.F.M.).

Le II se tient en réserve sur la route TRIEST-STOEPE (2° ligne).

Le 5 Novembre, Notre poussée se poursuit, bien que l'ennemi oppose une résistance opiniâtre. Le I parvient à border le chemin de fer GAND-TERNEUZEN depuis la frontière jusqu'à la station de SELZAETE, celle-ci restant aux mains des allemands. Le III, faisant tâche d'huile, borde le canal sur un Km, au Nord de la butte de RIEME. Le soir, le Régiment est relevé, passe en réserve, il n'interviendra plus dans la lutte jusqu'à l'Armistice.

Il occupe les cantonnements d'OOST-EECLOO et d'ASSENEEDE .

De nombreuses citations individuelles témoignent de l'ardeur déployée par nos Officiers et Soldats. Les actions vigoureuses à ERTVELDE, STOEPE, RIEME, SELZAETE, valent au 2^e Chasseurs à Pied, une citation à l'O.J.A. et l'inscription glorieuse :

ERTVELDE

sur son drapeau.

PERTES depuis le début de l'offensive :

| | | |
|-------------|-------------|----------------|
| 4 Officiers | (2 tués | (14 tués |
| | (2 blessés | (46 blessés |
| | 80 troupes | (16 disparus. |

PERTES TOTALES DU REGIMENT DURANT TOUTE LA
CAMPAGNE.

| | |
|--------------|-----------------|
| 74 Officiers | (30 tués |
| | (43 blessés |
| | (1 disparu. |
| 2296 troupes | (231 tués |
| | (1586 blessés |
| | (509 disparus. |

Le Colonel A.E.M. commandant,

PANHUYS.

* * * * *

La suite au N° 55.

Chronique Philatélique

PARTIE NUMERO I.

=====

NOUVEAUX OUVRAGES CONSACRES AU COURRIER DES

prisonniers de guerre belges 1940-1945,

ainsi que la poste intérieure de l'OFLAG

IID. GROSS BORN.

Il y a dix ans que paraissait un essai sur le courrier des prisonniers belges en 1940-45, essai qui suscita un grand intérêt chez les collectinners.

Après une refonte complète et l'apport de très nombreux compléments et mises à jour, ce travail est maintenant disponible sous forme définitive. Il est intitulé :

LE COURRIER DES PRISONNIERS BELGES 1940-45.

Il se compose de 300 pages, avec reproduction originale de plus de 1.100 clichés représentant 2.500 marques de censures, et près de 300 documents illustratifs.

Il comprend également, près de 600 autres marques : oblitérations, cachets d'hommes de confiance, marque de camps, griffes de roulage, recommandations et autres. Cet ouvrage a été édité en français, anglais et néerlandais; il est actuellement en vente au prix de 895 Frs port compris, chez l'éditeur Jean OTH, rue du Marché, 9 à 6620 NEUFCHATEAU, en versant au compte 267-7408593-43.

Le club philatélique chestrolais vient

d'éditer une étude sur "LA POSTE INTERIEURE
DE L'OFLAG IID. GROSS BORN".

Ecrit par Monsieur André LONGUEVAL, ce travail présente tout ce qui a été réalisé par les prisonniers polonais de ce camp, depuis les timbres émis jusqu'aux oblitérations.

Cet ouvrage philatélique N° I4 est bilingue : français- néerlandais.

Il peut être obtenu par virement de 200 Frs au C.C.P. Bruxelles, 000-03220II-68 de Jean OTH, Place du Marché à 6620 NEUFCHA-TEAU.

Mr DETHIER.

* * * * *

PARTIE NUMERO 2.
=====

OUVRAGES PHILATELIQUES EDITES PAR L'A.S.B.L.

PRO - POST.

- I.- Les marques postales préphilatéliques de la Belgique édition fin 1982, par Monsieur L. HERLANT (900 francs).
- 2.- Les entiers postaux de Belgique, édition fin 1982, par La Société Belge d'Entier Postale (450 francs).
- 3.- Catalogue de l'Aérophilatélie belge, édition fin 1982, par E. VANDENBAÛT (750Frs).
- 4.- Comment fabrique-t-on un timbre poste (20 francs).
- 5.- Histoire de la Presse et de l'Art graphique (20 francs).
- 6.- Les Entiers Postaux de Belgique (édition 1969) (75 francs).

- 7.- la philatélie thématique (I50 Francs).
- 8.- Rubens, sa vie et son oeuvre (50 francs).
- 9.- Les marques postales préphilatéliques du Brabant, département de la Dyle, prix de vente 250 francs.
- 10.- Les marques postales préphilatéliques de La Province de Liège, département de L'Ourthe, prix de vente 250 francs.

Tous les ouvrages peuvent êtres obtenus en versant au C.C.P. de l'A.S.B.L. PRO-POST, 000-003I232-95, rue Petite, rue des Minnimes, 2 à I000 BRUXELLES.

Mr DETHIER.

* _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _

COTISATION.

SI VOUS AVEZ DEJA PAYE VOTRE COTISATION POUR I986,

Merci

MAIS SI NE L'AVEZ PAS ENCORE FAIT,

FAITES-LE SANS TARDER S.V.P.





CEUX QUI NOUS QUITTENT.

Nous avons appris le décès des membres ci-après:

Mr COLLIN René, Boulevard Kennedy 15, 7000
MONS, membre N° 648.

Mr COSYN Fernand, 33, rue du Grand Pont 6001
MARCINELLE, ancien chef de
laboratoire S.G.E.H., commandant de réserve
officier de la résistance, armée secrète,
ancien comb. volontaire du I2 Fu. officier de
l'ordre de la Couronne avec glaives en argent
Chevalier de l'Ordre de Léopold, croix de
guerre avec palmes.

Mr REICHLING Georges, 10 rue du Casino 6700
ARLON, 2ème Chas. Slt
1937/39, 8ème Chas. Slt 1939/45, officier
d'active retraité (Col. BEM).

Mr PRIGNON Eugène, 10 rue Vandervelde 6001
MARCINELLE, 2 chas. C.S.L.R.
1936, instituteur retraité.

Mr DIEU Adrien, 24 rue M. Foch 6160 ROUX

Mr MICHEL ALBERT, 33 rue des Bonniers 6560
ERQUELINNES

Mr DOLIVIER Oscar, 86 rue de l'Argentine,
LA HULPE. ancien combat-
tant 1940/45, président de la section F.N.C.
LA HESTRE.

Nous réitérons à leur famille, nos
sincères condoléances.

* * * * *

LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Depuis le 13 septembre 1973, un Musée des Chasseurs à Pied existe à CHARLEROI. Il est situé dans des bâtiments classés de la Caserne Trésignies, avenue Général Michel.



Le Musée est accessible au public tous les lundis et jeudis, non fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 00, ou sur demande à adresser, la veille, au Secrétariat ou à la Rédaction du Bulletin.



Les Chasseurs à Pied - puisque Chasseur un jour...Chasseur toujours - et les sympathisants sont cordialement invités à visiter notre Musée et à nous aider à l'enrichir par des dons en espèces mais, aussi, par la remise de souvenirs qui seront gardés précieusement par les responsables au nom des traditions de nos beaux régiments et de

«L'ESPRIT CHASSEUR»